

## La santé des jeunes de 16 à 25 ans

### À Valence

#### Éléments-clés

**23,8 %** des Valentinois ont moins de 20 ans

À l'instar de la population nationale, les jeunes valentinois sont **globalement en bonne santé**

**21,1 %** des 15/24 ans bénéficient de la CMU-C (contre 10,2 % dans la région) : précarité accrue des jeunes à Valence

21 % des 16/25 ans fréquentant le Centre Santé Jeunes pour la première fois n'ont pas de médecin traitant déclaré

#### Objectif général

Promouvoir la santé des 16/25 ans.

Des problématiques de mal-être et de santé mentale plus présentes avec un taux de prise en charge en établissements psychiatriques ambulatoires plus élevé que dans la région (5,3 % à Valence contre 2,7 % en Auvergne-Rhône-Alpes)

Des besoins en termes de prévention et promotion de la santé pour cette tranche d'âge : alimentation, consommations d'alcool, tabac, cannabis, écrans, santé sexuelle



#### Lien avec le Schéma régional de santé

La politique régionale de santé, au travers du schéma régional de santé, développe plusieurs objectifs prioritaires pour contribuer à améliorer le parcours de santé des jeunes de 16- à 25 ans, sur les thématiques de l'exposition aux polluants et aux toxiques, des violences faites aux jeunes, de l'obésité /surpoids, de la santé mentale, de la vie affective et sexuelle, et sur l'apprentissage du recours aux soins et à la prévention.

### Plan d'actions

#### 1<sup>ER</sup> OBJECTIF : POURSUIVRE ET RENFORCER LES ACTIONS EN PARTENARIATS POUR LA PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE DES JEUNES



##### 1.1 - Renforcement de l'information et de la communication entre acteurs de réseau

- Maintien du dispositif Adultes Relais porté par la Ville de Valence, avec la participation de **20 à 30 partenaires associatifs et institutionnels chaque année.**

##### Le dispositif Adultes Relais

Depuis 32 ans, ce dispositif, animé par la Direction Santé publique de la Ville de Valence, vise la prévention des comportements à risques des jeunes de 16 à 25 ans via la formation de professionnels et bénévoles relais auprès des jeunes (éducateurs, assistants sociaux, enseignants, personnels municipaux, animateurs sportifs, professionnels de santé, professionnels des milieux judiciaires et policiers...). Après 6 jours de formation répartis sur 6 mois, le professionnel ou bénévole intègre le réseau des adultes relais. À l'issue de cette formation, l'adulte relais participe aux rencontres thématiques du Point Relais Oxygène, avec des échanges de pratiques qui lui sont réservés.

Ce dispositif vise :

- ▶ au renforcement des capacités d'écoute, de dialogue et d'orientation ;
- ▶ l'acquisition des compétences dans la prise en charge de situations complexes auparavant confiées à des professionnels plus spécialisés ;
- ▶ la démultiplication des possibilités d'actions de terrain auprès des jeunes.

Depuis sa création, plus de 600 personnes ont été formées sur le territoire valentinois et plus de 300 participent activement au réseau. Ce dispositif est financé par la Ville de Valence, l'Agence régionale de Santé, l'État et la Caisse d'allocations familiales.

- Organisation de rencontres interprofessionnelles : celles du réseau des **intervenants en addictologie**, co-porté par l'Association nationale de prévention en addictologie et alcoologie de la Drôme, Tempo-Oppélia et les Unités de soins en alcoologie et addictologie du Centre hospitalier de Valence et celles de la **Maison des Adolescents Drôme-Ardèche** (portée par le Centre hospitalier Drôme-Vivaraïs).

## 1.2 - Des actions d'éducation à la santé, de développement des compétences, de promotion du bien-être des jeunes, complémentaires entre les partenaires

- Organisation de **modules thématiques (nutrition et activité physique, santé sexuelle, gestion du stress...)**, du programme « **MT dents** », du **parcours éducatif de santé de l'Éducation Nationale**, des actions visant à **impliquer les jeunes pour les rendre acteurs de leur santé**.

### Parcours éducatif de santé

Il vise à **assurer l'éducation à la santé, la protection de la santé des élèves et la prévention des conduites à risques**. Ce parcours prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective. L'égalité entre les filles et les garçons en est un enjeu transversal majeur.

- Mise en place d'un **comité des usagers au sein du Centre Santé Jeunes**.

2

## 2<sup>E</sup> OBJECTIF : SOUTENIR ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX SOINS DES JEUNES



### 2.1 - À travers l'accès aux droits en santé

- **Simplification des démarches administratives** d'ouverture des droits de sécurité sociale et de complémentaire santé.
- **Accompagnement des jeunes dans ces démarches** au Centre Santé Jeunes, à la Mission locale, à la Permanence d'accès aux soins du Centre hospitalier de Valence, en lien avec la Caisse primaire d'assurance maladie.
- **Conventionnement avec le réseau des mutuelles et poursuite du tiers payant complet** au Centre Santé Jeunes.

### 2.2 Par le développement de l'offre de soins

- **Poursuite et valorisation des activités** du Centre Santé Jeunes, des centres de planification, du Centre gratuit d'information, de dépistage, de diagnostics des infections sexuellement transmissibles, du centre médico-psychologique, des centres médico-psycho-pédagogiques.

### Le Centre Santé Jeunes (CSJ)

Créé en 1993, le CSJ est un service de santé polyvalent dédié aux 16/25 ans. Piloté par la Ville de Valence et cofinancé par la Caisse primaire d'assurance maladie, l'Aduda, l'Agence régionale de santé, les mutuelles, la Mission locale et le Département, il répond aux besoins de santé des jeunes en améliorant leur accès aux soins et en luttant contre la précarité avec des consultations individuelles de médecine générale, de gynécologie, de psychologie, de diététique et des soins infirmiers (pratique du tiers payant). Il propose des bilans de prévention et assure une mission de planification familiale en lien avec le Département. Des rencontres, débats et ateliers thématiques sont également proposés, tout comme un accompagnement administratif pour l'accès aux soins.

### Le Point Relais Oxygène (PRO)

Financé par la Ville de Valence, l'État, la Caisse d'allocations familiales et le Département, le PRO est animé par une psychologue clinicienne et assure l'accueil et l'écoute des 16/25 ans en situation de vulnérabilité et de leur entourage. Il les aide à exprimer leurs questions, leur mal-être, à en comprendre le sens et à formuler une demande. Il les oriente également, si nécessaire, vers les structures adaptées à leurs besoins. Des actions thématiques en groupes permettent d'aborder des préoccupations spécifiques faisant émerger la parole de chacun.

- Valorisation des maisons de santé pluri-professionnelles et des réseaux de professionnels de santé de ville.

3

## 3<sup>E</sup> OBJECTIF : CIBLER DES PRIORITÉS SANITAIRES ET SOCIALES AUPRÈS DES PUBLICS JEUNES VULNÉRABLES ET EN SITUATION DE PRÉCARITÉ



### 3.1 - Repérage, prise en charge et accompagnement des jeunes en situation de vulnérabilité (mineurs non accompagnés, jeunes en rupture socio-éducative ou familiale...) dans leurs parcours de santé et/ou leur réinsertion

- Actions du PRO, de la Maison des adolescents, du centre médico-psychologique, des centres médico-psycho-pédagogiques et des consultations jeunes consommateurs.
- Développement du programme de **lutte contre le harcèlement** à l'école et dans les universités.
- **Prévention de la radicalisation et des dérives sectaires**.
- **Actions de la Mission locale** dans l'aide à l'insertion socio-professionnelle et l'accès aux droits en santé des jeunes
- **Sensibilisation des professionnels sur la prévention de la crise suicidaire** (repérage, évaluation, orientation).

### 3.2 - Une meilleure prise en charge du handicap

- **Repérage, reconnaissance** par la Maison départementale de l'autonomie et **mise en œuvre** des mesures et dispositifs adaptés.

4

## 4<sup>E</sup> OBJECTIF : APPORTER UN SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET PRENDRE EN COMPTE LES INQUIÉTUDES ET QUESTIONNEMENT DES PARENTS DES 16/25 ANS



- **Un espace d'écoute personnalisé (individuel ou en groupe) ouvert aux questionnements des parents** au PRO, à la Maison des adolescents et au travers du réseau des adultes relais.